

Mémoire de licence de langue et culture françaises – Université d'Utrecht

Entre Amitié & Amour

Étienne de La Boétie et la réécriture des Essais



Sous la direction de dr. Y. J. C. Vermijn
Deuxième lectrice : dr. K. Lavéant

C. Lammertink – 5684293
Juin 2018

Au lecteur

C'est ici un mémoire de fin d'études, lecteur. Un mémoire écrit après trois ans d'études en langue et culture françaises, qui m'ont apporté tant de nouvelles découvertes, tant de fois. Pendant la première année de mes études, je découvris que la littérature française expose des trésors pour ceux et celles qui aient les yeux et le cœur ouverts. Pendant la deuxième année, je fus introduit à la Renaissance italienne, qui est un trésor elle-même. Pendant la troisième année, j'explorai celle française et je fis connaissance avec Montaigne, qui cacha des trésors pour ceux et celles qui veuillent les chercher.

Pendant ces trois ans d'études il s'est créé une liste de personnes qui me sont très chères, et que je voudrais remercier chaleureusement. Tout d'abord mes parents : merci de m'avoir encouragé de suivre mon cœur et de m'offrir un chez-moi quand j'en ai besoin. Ensuite mon Cercle d'amis : merci de votre amitié et de vos encouragements, vous êtes devenus comme une famille pour moi. Finalement mes colocataires ou plutôt mes amies à long terme : merci de votre amitié et de m'offrir un chez-moi vous aussi.

Il me reste deux remerciements spéciaux :

Yvonne, merci de m'avoir conseillé pendant l'écriture de ce mémoire, mais surtout de votre enthousiasme.

Ties, tu me laisses sans voix. Merci de toi.

Colin

Table des matières

Introduction.....	5
1. L'amitié, l'amour et La Boétie	7
1.1 Montaigne sur l'amitié	7
1.2 Montaigne sur l'amour	11
1.3 Montaigne et La Boétie	13
1.4 Coda.....	16
2. La méthodologie en contexte.....	18
2.1 Étudier le passé d'un point de vue homosexuel	18
2.2 L'homosexualité au XVIe siècle	21
2.3 La « panique homosexuelle ».....	24
2.4 Étudier le passé d'un point de vue psychanalytique.....	26
2.5 Coda.....	28
3. La réécriture des chapitres I.28 et I.29.....	29
3.1 Les ajouts dans I.28	29
3.2 Les effacements dans I.29	32
3.3 Les sonnets amoureux ou dangereux ?.....	36
3.4 Coda.....	39
Conclusion	41
Résumé / Summary	44
Bibliographie.....	45

Introduction

C'est icy un livre de bonne foy, lecteur. Il t'advertit dès l'entrée, que je ne m'y suis proposé aucune fin, que domestique et privée. [...] Je veus qu'on m'y voie en ma façon simple, naturelle et ordinaire, sans contention et artifice : car c'est moy que je peins. Mes defauts s'y liront au vif, et ma forme naïfve, autant que la reverence publique me l'a permis. [...] Ainsi, lecteur, je suis moy-mesmes la matiere de mon livre (Montaigne 3).¹

Par cette affirmation Montaigne commence dans la préface « Au lecteur » l'œuvre de sa vie – en même temps son chef-d'œuvre et littéralement l'œuvre dans laquelle il parle de sa vie. Si nous croyons Montaigne quand il écrit qu'il s'agit d'une œuvre « domestique et privée », il est frappant que les *Essais* ont été destinés à la publication. De plus, même si Montaigne avance qu'il se présente dans son œuvre « sans contention et artifice », il note plus tard qu'il montre ses défauts et sa « forme naïfve, *autant que* la reverence publique » le lui a permis. Ces contradictions nous mènent à croire que l'image que Montaigne donne de lui-même a été construite consciemment par l'essayiste. Son identité textuelle est donc le produit d'une contemplation par rapport à la « reverence publique », c'est-à-dire son statut social, et elle n'est par conséquent pas si « simple, naturelle et ordinaire » qu'il le propose.² Une lecture attentive des *Essais* s'impose.

Comment donc interpréter l'essai I.28 « De l'amitié », dans laquelle il parle du rapport spécial qu'il a eu avec son ami Étienne de La Boétie ? S'agit-il d'une image manipulée ou plutôt honnête, conforme à la réalité ? L'essai en question a inspiré des générations de critiques littéraires à commenter ce rapport ; la perspective psychanalyste, beaucoup appliquée depuis sa naissance au début du vingtième siècle avec un intérêt particulier pour les *gender* et *queer studies* ces dernières décennies, nous a apporté la suggestion d'un Montaigne homosexuel. L'inclusion des sonnets amoureux de La Boétie dans le centre du premier livre des *Essais*, constituant le chapitre I.29, juste après « De

¹ Les références aux *Essais* renvoient toutes, sinon indiqué autrement, à l'édition de Villey, Pierre (1965).

² Voyez par exemple : Mathieu-Castellani, Gisèle. *Montaigne : l'écriture de l'essai*, Presses universitaires de France, 1988, p. 241 et Regosin, Richard L. *Montaigne's Unruly Brood*, University of California Press, 1996, pp. 13, 81.

l'amitié », renforcerait cette hypothèse. D'autres ont pourtant argumenté que l'interprétation du rapport entre Montaigne et La Boétie comme une relation homosexuelle va trop loin et avancent qu'il s'agit 'simplement' d'un type d'amitié extraordinaire. Puisque Montaigne n'a cessé d'ajouter des commentaires à « De l'amitié » jusqu'à sa mort en 1592, les critiques n'ont pas encore réussi à trouver une définition univoque pour ce rapport. La réécriture de son chef-d'œuvre, visible dans *l'Exemplaire de Bordeaux* – sa version personnelle dans laquelle il a écrit dans les marges et dont le texte a été destiné à être publié, comme l'affirme Barry Weller (505) –, est surtout frappante quand nous considérons les poèmes de La Boétie : ils ont été rayés.

Dans ce mémoire nous tentons d'éclairer la façon dont Montaigne construit son identité sexuelle dans les *Essais* par rapport à ce que son ami La Boétie a signifié pour lui. Ce travail de mémoire n'a pas pour autant comme vocation d'examiner si Montaigne était homosexuel ou non. En revanche, nous nous concentrerons surtout sur la réécriture des textes dans lesquelles La Boétie a occupé une position-clé, à savoir « De l'amitié » et le chapitre suivant qui a contenu deux textes de La Boétie qui ont tous les deux été effacés. En essayant de répondre à la question principale « Comment Montaigne construit-il son identité sexuelle par rapport à La Boétie à travers la réécriture des *Essais* ? », nous allons diviser notre projet en trois étapes. Dans la première partie nous allons exposer les contemplations de Montaigne sur l'amitié et l'amour, comme elles ressortent des essais I.28, « De l'amitié » et III.5, « Sur des vers de Virgile ». Ensuite, dans la seconde étape, nous allons éclaircir notre méthode de recherche en faisant attention à l'homosexualité pendant l'ère dans laquelle a vécu Montaigne et en explicitant notre clé d'analyse que constitue la « panique homosexuelle ». Dans la troisième et dernière partie de notre recherche, nous allons analyser les ajouts et les effacements effectués dans les pièces de milieu du premier livre des essais, à savoir les chapitres 28 et 29 contenant l'essai « De l'amitié » et les vingt-neuf sonnets de La Boétie.

1. L'amitié, l'amour et La Boétie

Que l'amitié était un sujet spécial pour Montaigne se révèle clairement dans l'essai I.28, intitulé « De l'amitié » dans lequel il tient un discours émouvant sur le rapport qu'il a eu avec Etienne de La Boétie avant la mort précoce de ce dernier en 1563. La réflexion montaignienne sur ce rapport en particulier et sur le concept d'amitié en général est bel et bien capable de surprendre le lecteur moderne : pour un tel lecteur l'essayiste semble confondre les frontières entre « amitié » et « amour » quand il parle de La Boétie, même s'il distingue clairement entre amitié et amour quand il considère les femmes. Dans cette première étape de notre mémoire, nous analyserons les avis de Montaigne en ce qui concerne les notions mentionnées ci-dessus, en faisant une attention particulière à son rapport avec La Boétie, pour pouvoir les relier à la construction de son identité sexuelle.

1.1 Montaigne sur l'amitié

Montaigne commence le chapitre I.28 avec une comparaison étonnante. Il pose que les *Essais* ne sont rien d'autre que des « crotesses », des « corps monstrueux » qui servent à capter l'attention du lecteur pour la mener ensuite à la pièce centrale, juste comme un peintre peint des « crotesses » autour de son chef-d'œuvre, positionnant celui-ci au milieu de tout l'ouvrage pour mieux le mettre en relief (I.28, 183). De cette manière frappante, Montaigne remarque que ce ne sera pas un ouvrage de lui-même qui servira comme pièce centrale. Ses *Essais* constitueront le cadre pour *Le Discours de la Servitude Volontaire*, le discours politique de son ami Etienne de la Boétie qui rendra illustre ses propres écrits « crotesses ». Cette comparaison, qui montre la modestie de Montaigne face à son propre projet et augmente considérablement le statut de l'œuvre de son ami, sert d'introduction au sujet de l'essai I.28, « De l'amitié », et d'introduction au pivot de ses sentiments amicaux, La Boétie. Montaigne poursuit l'introduction de son essai avec la remarque qu'une amitié comme celle qu'il a eue avec La Boétie est tellement spéciale et rare, qu'il est difficile de trouver son pareil dans les histoires et que « c'est beaucoup si la fortune y arrive une fois en trois siècles » (I.28, 184).

Après avoir présenté le sujet et l'objectif de l'essai, Montaigne avance le discours en explicitant ce que l'amitié parfaite signifie pour lui. Ou, plus proprement dit, ce que l'amitié n'est *pas* pour lui, car le discours est caractérisé par des négations plutôt que par des affirmations. Dans un ajout sur *l'Exemplaire de Bordeaux*, Montaigne note qu'à la vraie amitié « ny ces quatre especes anciennes : naturelle, sociale, hospitaliere, venerienne, particulièrement n'y conviennent, ny conjointement » et il poursuit en considérant les relations familiales (I.28, 184). Pour Montaigne, le rapport entre un père et un fils n'est pas compatible avec son concept d'amitié, « car ny toutes les secrettes pensées des peres ne se peuvent communiquer aux enfans pour n'y engendrer une messeante privauté, ny les advertissements et corrections, qui est un des premiers offices d'amitié, ne se pourroyent exercer des enfans aux peres » (I.28, 184-185). Il ressort de cette observation qu'il est question d'une inégalité de structure dans les relations père-fils, ce qui complique la construction d'une amitié entre les deux. De plus, Montaigne note un autre facteur de complication par rapport aux relations familiales : on ne choisit pas ses parents (I.28, 185). L'égalité et la liberté entre les personnes impliquées dans la relation amicale sont donc des critères importants pour Montaigne, comme le note aussi Ullrich Langer (35).

Montaigne élabore ensuite cette ligne de pensée en considérant les rapports homme-femme. Entre les deux sexes, avance l'auteur, même si l'affection envers des femmes est de libre choix, il est moins question d'une amitié que de désir physique. Pour comparer les deux sentiments, il propose la métaphore du feu : le feu du désir est « temeraire et volage, ondoyant et divers, feu de fiebvre », tandis que celui d'amitié donne une chaleur « temperée », « égale », « constante et rassize » (I.28, 168). Fausta Garavini interprète ce trope comme si c'était « l'accent mis sur la distance [qui] semble réunir les deux sentiments, en ramenant la différence à une simple question de niveau haut ou bas, d'un plus ou d'un moins, dans le cadre de 'passions' de même nature » (44). Nous en tirons, par contre, que le désir sexuel est inférieur à l'amitié pour l'auteur en nous basant sur les mots propres de Montaigne. Certes, il avance que les deux feux ne sont « en comparaison jamais : la premiere [= l'amitié] maintenant sa route d'un vol hautain et superbe, et regardant

desdaigneusement cette cy [= désir] passer ses pointes bien loing au dessous d'elle » (I.28, 168). Ensuite, par rapport aux mariages, Montaigne note qu'ils sont de caractère moins libre que le désir envers des femmes : si déjà le choix du partenaire est dans les mains des époux, le rapport entre les mariés devient de plus en plus contraint à cause de la longue durée du mariage (I.28, 168). En outre, des affaires matérielles jouent un rôle dans les mariages, ce qui nuit à la base spirituelle d'une possible amitié. Ensuite, l'essayiste conteste cette possibilité à cause d'un manque d'égalité dans les amitiés entre hommes et femmes : il ne s'agira jamais d'une amitié propre car « joint qu'à dire vray », dit-il, « la suffisance ordinaire des femmes n'est pas pour respondre à cette conference et communication, nourrisse de cette sainte couture ; ny leur ame ne semble assez ferme pour soustenir l'estreinte d'un neud si pressé et si durable » (I.28, 168). Montaigne le trouve dommage, car si les femmes avaient été capables de soutenir une amitié spirituelle avec les hommes, comme le sont les hommes entre eux, les rapports entre les sexes auraient été supérieurs aux rapports homosociaux justement grâce à la dimension sexuelle (I.28, 186-7).

Ensuite, le lecteur des versions des *Essais* publiées pendant la vie de Montaigne lit la phrase suivante : « et cet'autre licence Grecque est justement abhorrée par nos meurs » (I.28, 187). En employant le terme « licence Grecque », Montaigne réussit à trouver une forme connue pour parler de relations intimes entre les hommes et semble les dénoncer sur la base de la morale. Il faut attendre la version de Marie de Gournay, qui a publié une version révisée des *Essais* en 1595 à l'aide de la réécriture effectuée par Montaigne dans son propre exemplaire, pour trouver une élaboration de cette constatation. En effet, il a ajouté : « laquelle [= la licence Grecque] pourtant, pour avoir, selon leur usage, une si necessaire disparité d'aages et difference d'offices entre les amants, ne respondoit non plus assez à la parfaite union et convenance qu'icy nous demandons » (I.28, 187). Il en ressort que Montaigne dénonce les rapports pédérastes, en se basant encore une fois sur l'inégalité entre les partenaires dans ce type de rapport, outre sur la morale comme nous venons de le voir plus haut. Cette inégalité ne se trouve pas seulement dans le fait qu'il y a une forte différence d'âge et de position sociale ; d'un point de vue psychologique elle est encore plus importante. En

effet, Montaigne avance que de vrais amis sont attirés l'un à l'autre grâce à leur « spirituelle beauté» (I.28, 187), tandis que dans une relation pédéraste cette beauté compte seulement pour l'aimé. L'amant, par contre, se consacre plutôt à la beauté physique de son objet de désir, car la capacité mentale de l'aimé est encore en train de se développer.

Après avoir parlé de l'amitié en explicitant ce qu'elle n'est pas pour lui, Montaigne offre à ses lecteurs une définition qui apporte ce qui est peut-être la caractéristique la plus importante. Pendant tout le reste de l'essai I.28, Montaigne insiste sur le fusionnement des âmes des amis qui « se meslent et confondent l'une en l'autre, d'un mélange si universel, qu'elles effacent et ne retrouvent plus la couture qui les a jointes » (I.28, 188). En prenant son propre rapport avec La Boétie comme exemple, il souligne qu'entre de vrais amis existe un tel niveau de réciprocité que :

Cette [amitié] cy n'a point d'autre idée que d'elle mesme, et ne se peut rapporter qu'à soy. Ce n'est pas une speciale consideration, ny deux, ny trois, ny quatre, ny mille : c'est je ne sçay quelle quinte essence de tout ce meslange, qui, ayant saisi toute ma volonté, l'amena se plonger et se perdre dans la sienne ; qui ayant saisi toute sa volonté, l'amena se plonger et se perdre en la mienne, d'une faim, d'une concurrence pareille. Je dis perdre, à la verité, ne nous reservant rien qui nous fut propre, ny qui fut ou sien ou mien (I.28, 189).

Cette perte dans l'autre, cette intime connexion mentale citée ci-dessus, personnellement éprouvée par Montaigne, a abouti à une autre perte : celle des mots. Montaigne ne réussit pas à trouver des mots pour décrire exactement le rapport entre lui et son ami, et une tentative de dire ce qui pour lui est indicible nous a apporté la citation peut-être la plus connue de tous les *Essais* : « Si on me presse de dire pourquoy je l'aymois, je sens que cela ne se peut exprimer » – y ajoutant dans les marges de son propre manuscrit – « qu'en respondant : Par ce que c'estoit luy, parce que c'estoit moy » (I.28, 188). Nous traiterons la relation spéciale de Montaigne et La Boétie plus à fond plus tard. Pour l'instant, il suffit de nous rendre compte que l'amitié parfaite, pour Montaigne, se base sur la liberté et l'égalité absolues entre les personnes impliquées dans la relation.

1.2 Montaigne sur l'amour

Le cinquième essai du troisième livre, « Sur des vers de Virgile », est une contemplation sur le plaisir et sur l'amour physique, c'est-à-dire le sexe. Dans son introduction à l'essai, Villey note qu'il y a une subdivision approximative à faire, à savoir l'introduction au sujet par Montaigne, dans lequel il se plaint de sa vieillesse et des incommodités physiques que son âge lui apportent, et les commentaires qu'il a faits sur des vers des poètes classiques (III.5, 840). Ces commentaires sont à leur tour à subdiviser en trois parties : sur le mariage, une digression sur « le style et la vigueur de l'expression » par des écrivains, et sur l'amour (III.5, 840). Ce sont en particulier la première et la dernière parties qui nous intéressent pour révéler la manière dont Montaigne fait témoignage de son identité sexuelle.

Montaigne semble se contredire dans cet essai par rapport à ce qu'il a dit dans « De l'amitié » à propos du mariage. Dans « Sur des vers de Virgile », Montaigne considère encore une fois ce sujet, mais cette fois il relie ce type de rapport au désir sexuel, tandis que dans « De l'amitié », le sexe et le mariage sont discutés séparément. « Ung bon mariage, s'il en est, refuse la compagnie et conditions de l'amour. Il tache à représenter celles de l'amitié. C'est une douce société de vie, pleine de constance, de fiance et d'un nombre infiny d'utiles et solides offices et obligations mutuelles » (III.5, 851). « Tache à représenter », parce que nous avons vu que dans « De l'amitié », Montaigne refuse la possibilité d'amitié entre les sexes tant à cause des affaires matériels dans le cas du mariage qu'à cause du désir sexuel et de la capacité mentale déficiente des femmes. Dans « Sur des vers de Virgile », Montaigne semble avoir accepté qu'une amitié entre les sexes est impossible et les affaires constituent désormais un facteur positif dans les mariages, tandis que le désir trop fort reste à dénoncer.

Pourrait-on l'accuser à nouveau de misogynie sur la base de son rejet de la sexualité féminine ? Pas forcément. Montaigne note que « les femmes n'ont pas tort du tout quand elles refusent les règles de vie qui sont introduites au monde, d'autant que ce sont les hommes qui les ont faites sans elles » (III.5, 854). Un misogyne propre n'aurait pas applaudi cette insubordination féminine aux règles

imposées par les hommes. Il n'aurait pas non plus accordé aux femmes la suprématie de l'amour, comme il le fait en s'accordant avec Virgile : « A l'avis de nostre autheur, nous les traictons inconsidérément en cecy : apres que nous avons cogneu qu'elles sont, sans comparaison, plus capables et ardentes aux effects de l'amour que nous ... » (III.5, 854). De plus, nous savons que Montaigne n'a pas été opposé à l'acte sexuel, ce dont témoignent les nombreuses citations des vers latins qui en parlent – souvent dans la forme de la déesse d'amour et de la sexualité, Vénus – et ses propres commentaires à ces vers.³ Il remarque entre autres que, en se servant encore une fois de feu pour parler du désir, « je ne suis pas de si long temps cassé de l'estat et suite de ce Dieu [Amour] que je n'aye la mémoire informée de ses forces et valeurs, *agnosco veteris vestigia flammae* [je reconnais les traces de mon ancienne flamme]. Il y a encore quelque demeurant d'émotion et chaleur après la fièvre, *Nec mihi deficiat calor hic, hiemantibus annis* [Et que cette chaleur me reste dans l'hiver de ma vie] » (III.5, 848-9), ce qui est en ligne avec le fait qu'il a dit dans « De l'amitié » qu'il n'a pas seulement connu l'amitié parfaite mais aussi des rapports sexuels (I.28, 186). Plus tard dans l'essai, Montaigne conteste la pratique d'avoir honte pour l'acte sexuel : « Qu'a faict l'action genitale aux hommes, si naturelle, si necessaire et si juste, pour n'en oser parler sans vergnongne et pour l'exclurre des propos serieux et reglez ? » (III.5, 847). Tout ce qui est dit en haut nous mène à conclure que le sexe est un aspect important de la vie pour Montaigne, et qu'il n'hésite pas à louer les femmes quand elles le méritent dans son optique.

Pour mettre cette pensée encore plus en évidence, Montaigne relie le sexe et le plaisir directement à son concept même d'amour : « parlant plus materiellement et simplement, je trouve apres tout que l'amour n'est autre chose que la soif de cette jouyssance en un subject désiré, ny Venus autre chose que le plaisir à descharger ses vases, qui devient vicieux ou par immoderation ou indiscretion » (III.5, 877). Le rapport amoureux, dans lesquels les femmes ont la position supérieure, est donc pour Montaigne caractérisé par le désir sexuel envers les femmes, tandis que dans son concept d'amitié

³ Outre la citation suivante, voyez par exemple l'essai III.5 pp. 849, 857, 861-2 pour des citations latines contenant des références à la déesse d'amour et pp. 887 et 891 pour des commentaires de Montaigne sur ses propres coutumes sexuelles.

les femmes sont à exclure à cause de leur capacité mentale insuffisante à entretenir des amitiés avec des hommes. Il ressort également de cette affirmation que Montaigne tient beaucoup à la modération et au contrôle de soi, et qu'il faut avoir les émotions et les passions en main. Il insiste à plusieurs reprises sur le fait que le désir sexuel en soi n'est pas à dénoncer, qu'il dépend souvent de la situation s'il est souhaitable ou non, mais que la modération est indispensable. « La philosophie n'estrime point contre les voluptez naturelles, pourveu que la mesure y soit jointte, et en presche la moderation, non la fuite [...] », dit-il, « comme, au service de l'amour, [la philosophie] nous ordonne de prendre un object qui satisfait simplement au besoing du corps ; qui n'esmeuve point l'ame, laquelle n'en doit pas faire son fait, ains suyvre nuement et assister le corps » (III.5, 892). Nous en concluons que l'amour, pour Montaigne, est inséparablement lié au sexe – les deux concepts se confondent même – et qu'il s'agit d'une chose plaisante et positive, à condition que l'on sache garder la mesure et que l'on ne perde pas la tête dans le plaisir.

Montaigne montre dans cet essai que la sexualité entre homme et femme, ce que constitue l'amour selon lui, est une partie normale et importante dans la vie humaine, à condition que l'on ne se perde pas dans sa passion. L'essayiste témoigne du fait que les rapports sexuels avec les femmes ont également fait partie de sa vie, et forment par conséquent un aspect de son identité sexuelle. La Boétie est par conséquent exclu d'amour montaignien, comme il ressort de cet essai, en raison de cette dimension sexuelle que Montaigne y lie.

1.3 Montaigne et La Boétie

Comme nous l'avons vu, l'amitié entre Montaigne et La Boétie se caractérise par la perte de l'un dans l'autre, le fusionnement des âmes, rendue possible par la réciprocité absolue entre les deux hommes. Le rapport amical est par conséquent de la plus grande valeur de tous les types de rapports si une telle perte de soi est admissible. Or, dans ce cas, elle est même applaudie. C'est pour le moins étonnant, car Montaigne dénonce une telle perte dans les relations amoureuses et plaide pour le contrôle de soi. Rappelons que l'amitié entre Montaigne et La Boétie ne cesse de surprendre les

lecteurs modernes à cause du discours montaignien : le discours sur l'amitié semble être confondu avec le discours que nous catégoriserions aujourd'hui comme appartenant à celui d'amour. Remarquons, par exemple, que la phrase iconique « parce que c'estoit luy, parce que c'estoit moy » (I.28, 188), n'est pas le genre de commentaire dont on se sert aujourd'hui pour définir une relation de nature strictement amicale – ce qui n'est pas passé inaperçu aux chercheurs modernes.⁴

Ce mélange de discours a entraîné des soupçons d'un rapport plus fort qu'amical entre Montaigne et La Boétie, notamment d'une relation amoureuse homosexuelle. Ce soupçon est problématique vu que Montaigne liait directement l'amour à la sexualité, et que la sexualité entre les hommes était à dénoncer selon son discours sur la « licence Grecque ». C'est pour cette raison que Françoise Charpentier parle d'une « homosexualité de structure », car « ce n'est pas une relation qui « ne nous tient qu'à un coing », génital, sexuel » (187). Outre le mélange des discours, elle explique sa prise de position beaucoup contestée à l'aide des indices suivantes : « une amitié qui est de l'amour, et qui tient de l'attrait du corps. Une misogynie si complexe et si délicate qu'elle devrait faire l'objet d'une autre étude et que l'on ne peut que la mentionner. Une inconstance, une incapacité à se fixer à un objet féminin, un donjuanisme toujours déçu » (Charpentier 185).⁵ La critique considère tous ces traits de Montaigne comme des indices pour une homosexualité de structure, c'est-à-dire, une homosexualité qui n'a pas forcément été réelle, mais qui semble l'être.

Marc D. Schachter suit la même ligne de pensée et la porte plus loin en ajoutant que la relation de Montaigne et La Boétie ne correspond ni au concept traditionnel d'amour ni à celui d'amitié, parce que

the love tradition, which does allow for passion and the loss of reason, is clearly inappropriate for his friendship because of the laws and cultural prejudices against sodomy and conventional attitudes towards masculinity, but also, and perhaps more importantly, because love in the Renaissance, whether heterosexual or pederastic, was founded on a constitutive inequality. The discourse of friendship, which

⁴ Charpentier, Garavini et Schachter (2002) ont tous remarqué que les discours amicaux et amoureux semblent se confondre chez Montaigne. Tous les trois en déduisent la possibilité d'un Montaigne homosexuel.

⁵ Deux exemples de critiques qui ne croient guère à la possibilité d'une homosexualité chez Montaigne sont : Delacomptée, Jean-Michel. *Et qu'un seul soit l'ami. La Boétie*, Gallimard, 1995, pp. 105, 114 et Magnien, Michel. "La Boétie and Montaigne." *The Oxford Handbook of Montaigne*, éd. Philippe Desan, Oxford University Press, 2016, p. 104.

does emphasize reciprocity and equality, and thus in this respect fulfils Montaigne's requirements, describes relationships that seem moderate and overly rational when compared to the intensity of Montaigne's passionate commitment to La Boétie. Neither is adequate to the friendship he describes having shared with his lost friend (2002, 15-6).

Schachter se demande si Montaigne, dans l'essai I.28, est en train de décrire l'amitié parfaite ou l'amour parfait (2002, 17) et note qu'il lui semble que Montaigne cherche à trouver des mots pour exprimer ce qui était indicible à l'époque, à savoir « an egalitarian, sexual relationship between men, a concept that his discussion suggests was not available to him, even as he may seem to desire it and strive eloquently to describe it » (2002, 13). Le critique tire cette conclusion sur la base des ajouts que Montaigne a faits dans son propre manuscrit à propos de « licence Grecque ». Il est également intéressant de noter que Montaigne invoque deux couples de même sexe héroïques, à savoir Achille et Patrocle, et Harmodius et Aristogiton (I.28, 188). Il les prend pour pouvoir nuancer sa dénonciation : même s'il désapprouve des relations masculines basées sur l'inégalité comme le sont les rapports pédérastes, il estime les relations entre hommes d'un statut égalitaire. Il a ajouté à sa discussion des couples héroïques une remarque qui nous rappelle *Le Discours de la Servitude Volontaire* (1576) de La Boétie, grâce à l'intertextualité entre les deux écrits : « Et n'est, à leur compte, que la violence des tyrans et lascheté des peuples qui luy soit adversaire » (I.28, 187-8). La Boétie a également fait référence à Harmodius et Aristogiton en écrivant sur des amis parfaits dans son *Discours*, une œuvre traitant la tyrannie et la lâcheté des hommes sous des tyrans (32-3).⁶ L'intertextualité dans les discours de Montaigne et La Boétie invite à considérer l'importance de la présence de La Boétie dans les textes de Montaigne – surtout à la lumière des souhaits de Montaigne de publier le *Discours* de son ami dans sa propre œuvre –, ce que nous ferons dans le troisième chapitre.

⁶ Pour les références aux textes de La Boétie, nous avons consulté : Bonnefon, Paul. *Œuvres complètes d'Estienne de La Boétie*, Slatkine Reprints, 1967.

1.4 Coda

Que La Boétie a été un ami extraordinaire pour Montaigne, ne fait aucun doute. Montaigne a même consacré la pièce du milieu de son premier livre des *Essais* à un texte de sa main, en l'introduisant avec l'essai I.28 « De l'amitié ». Dans cet essai Montaigne reconstruit la définition traditionnelle d'amitié pour le faire correspondre à la relation que les deux amis ont eue, laquelle se caractérise par l'égalité absolue entre les deux partenaires. Le niveau de réciprocité est autant élevé, que Montaigne parle d'un fusionnement de leurs âmes : « elles se meslent et confondent l'une en l'autre, d'un mélange si universel, qu'elles effacent et ne retrouvent plus la couture qui les a jointes » (I.28, 188). Il est important de noter que Montaigne dénonce les pratiques pédérastes, à cause de l'inégalité structurelle de ce type de rapports, mais qu'il ne semble pas désapprouver toutes les formes d'amour entre hommes, à condition qu'elles soient de nature spirituelle, égalitaire et libre.

À cet égard, Garavini note que « c'est dans la relation homosexuelle que pourrait être réalisée la plénitude de l'union dans la chair et dans l'esprit », une union tellement désirée par Montaigne (45). La critique y arrive en juxtaposant la remarque à propos de la « licence Grecque » à celle portant sur la capacité mentale des femmes, créant la phrase suivante : « Malheureusement, le sexe faible « par nul exemple n'y est encore peu arriver, et cet autre licence Grecque est *justement* abhorrée par nos mœurs » » (Garavini, 45, notre emphase). Vu que les femmes ne sont pas capables d'avoir une amitié spirituelle, et que les relations corporelles entre hommes sont *seulement* abhorrées par les mœurs, – « seulement » étant l'interprétation de Garavini au mot « justement » – c'est là où se trouve la possibilité d'atteindre l'union désirée (45) .

Quant à sa définition d'amour, Montaigne s'exprime clairement dans l'essai III.5 « Sur des vers de Virgile ». Il avance que l'amour est selon lui une affaire passionnelle, qui n'est rien d'autre que le désir sexuel. Pour Montaigne, la sexualité en soi n'a rien de négatif : elle fait partie de la condition humaine et a fait partie de sa propre vie. Il faut par contre être prudent, selon l'essayiste, de ne pas se perdre dans la passion. Vu qu'il s'agit d'une affaire sexuelle pour Montaigne, son concept d'amour est incompatible avec son rapport avec La Boétie.

La Boétie est donc en rapport particulier avec les concepts d' « amitié » et d' « amour ». Quand nous considérons les définitions traditionnelles et modernes de ces deux concepts, nous remarquons que la façon dont Montaigne décrit son amitié avec La Boétie correspondrait plutôt à celle de l'amour – la relation est trop profonde pour pouvoir n'être qu'amicale. En revanche, quand nous considérons comment La Boétie correspond aux concepts montaigniens de ces deux termes, nous voyons que Montaigne a reconstruit l' « amitié » pour pouvoir la faire correspondre à son amitié particulière avec son ami, tandis que l' « amour » n'est plus relevant pour pouvoir définir leur relation. C'est par suite de l'écart entre les définitions traditionnelles, montaigniennes et modernes que le rapport entre Montaigne et La Boétie a attiré autant d'attention et que certains ont pu croire que Montaigne et La Boétie ont eu une relation homosexuelle.

2. La méthodologie en contexte

Avant de continuer notre enquête sur la construction de l'identité sexuelle de Montaigne par rapport à son ami La Boétie, il faut s'attarder sur la question de l'homosexualité dans la Renaissance française, car, en employant ce terme sans y réfléchir, nous courons le risque de rendre notre travail anachronique. En effet, il est à noter qu'« homosexualité » en tant que terme comme on le connaît aujourd'hui n'existe que depuis 1869. Avant cette date on classifiait toute expression de désir envers quelqu'un du même sexe comme déviance sexuelle – une catégorie qui comprenait également tout autre acte sexuel n'aboutissant pas à la reproduction – et on l'appelait généralement « sodomie » (Sibalis 2006, 212). Nous n'étudions pas la sodomie pour pouvoir coller l'étiquette « homosexuel » ou bien « sodomite » sur le dos de Montaigne, nous nous y concentrons par contre pour pouvoir expliquer comment l'existence d'une telle étiquette a pu conditionner la vie de l'humaniste. Pour y arriver, nous traiterons également la notion de « panique homosexuelle » d'Eve K. Sedgwick, qui argumente que tous les différents types de relations entre les hommes font partie d'une structure du pouvoir manipulée par l'homophobie ayant par conséquent un effet sur le développement psychologique des hommes (1985, 1990). Nous développerons les notions d'« homosexualité » et de « panique homosexuelle » ci-dessous, tout en justifiant leur usage pour la lecture d'un texte datant de la Renaissance.

2.1 Étudier le passé d'un point de vue homosexuel

L'analyse homosexuelle de l'histoire fait l'objet de critiques, dont celle qui perçoit comme anachronique l'étude de l'histoire à l'aide de termes modernes comme « homosexualité » et « *queer* » constitue la plus sévère.⁷ En outre, comme le note Michael Sibalis dans son article de 2006, les champs de recherche tels que *queer* et *gay studies* sont sous-développés en France par rapport aux pays anglo-saxons à cause de la répugnance des historiens français par rapport au sujet, soit pour

⁷ Pour un aperçu des difficultés face à la critique d'anachronisme qu'ont les historiens dans les champs de recherches *queer* et de sexualité, voyez : Haywar, Claire. « Queer Terminology: LGBTQ Histories and the Semantics of Sexuality. » *Notches*, www.notchesblog.com/2016/06/09/queer-terminology-lgbtq-histories-and-the-semantics-of-sexuality/, 2016. Consulté le 13-06-2018.

des raisons personnelles, soit parce qu'ils croient que la sexualité ne constitue pas un sujet digne de l'attention académique (211). Même si Jeffrey Merrick et Sibalis avaient déjà posé en 2002 que depuis le début du vingt-et-unième siècle « There are at last some encouraging signs that this situation may have started to change », il remarque pourtant que « To the extent that “gay and lesbian studies” have begun to develop in France, however, it is not historians but sociologists (like Rommel Mendès-Leite), legal scholars (like Daniel Borillo), or journalists (like Didier Eribon) who are leading the way » (2). Il ne faut que jeter un regard sur la liste de publications académiques la dernière décennie pour percevoir qu'il s'agit encore surtout de sociologie contemporaine. Les recherches sur l'homosexualité dans le passé se font encore très peu et sont surtout intéressées à l'histoire contemporaine. Eve K. Sedgwick, féministe spécialisée dans les champs de recherche mentionnés, soutient que presque toutes les critiques contre les recherches historiques *queer* soutiennent souvent le principe « Don't ask; You shouldn't know » (1990, 52). Les arguments contre de telles recherches se présentent dans la plupart des cas sous les formes suivantes, les contrecarrant *a priori* et niant leur pertinence *a posteriori* :

5. The word “homosexuality” wasn't coined until 1869 – so everyone before then was heterosexual. (Of course, heterosexuality has always existed.) Or [...]

8. The author or the author's important attachments may very well have been homosexual – but it would be provincial to let so insignificant a fact make any difference at all to our understanding of any serious project of life, writing, or thought (Sedgwick 1990, 52-3).⁸

Elle poursuit en écrivant que ces répliques ne sont pas convaincantes, vu qu'elles n'empêchent pas que la liste des auteurs dont il existe des soupçons d'avoir été homosexuels est inépuisable et que « the very centrality of this list and its seemingly almost infinite elasticity suggest that no one *can* know *in advance* where the limits of a gay-centered inquiry are to be drawn [...] », et qu'il ne faut pas, par conséquent, écarter ce type de recherche (Sedgwick 1990, 53, emphase originale). Rictor

⁸ Nous conseillons vivement de consulter les pages contenant la liste dressée par Sedgwick des arguments vides souvent utilisés, que nous n'avons malheureusement pas pu copier tous faute de place. Certes, la liste couvre deux pages dans l'œuvre originale.

Norton s'associe à Sibalis et Sedgwick en critiquant les historiens des dernières décennies, qui ont, selon lui, supprimé et nié systématiquement les traces d'une histoire homosexuelle (142). Il s'exprime en faveur des analyses *queer* surtout en insistant sur « the fallacy of 'anachronism' » – l'anachronisme étant la critique la plus souvent utilisée pour dénoncer ce type d'analyse – en avançant que « in a great many cases queer interpretations were expressed by contemporaries of the persons or events in question, but they have been suppressed; in other words, queer readings do not have to be projected backwards – they only have to be rediscovered » (Norton 142). En d'autres termes, selon lui, il ne faut pas nier les indices quand ils nous regardent en face.

Parler des aspects homosexuels dans le passé où il n'y avait pas de mots et de concepts fixes comme aujourd'hui n'est cependant pas chose facile, avoue Guy Poirier, ce qui est sans doute la raison pour laquelle il parle plutôt des homosexualités en forme plurielle que d'homosexualité au singulier (4). Les critiques discutent encore l'existence d'une véritable « identité homosexuelle » dans la Renaissance. Michel Foucault a avancé dans *Histoire de la sexualité* que cette identité n'a pu prendre forme qu'en 1870, quand on a commencé à considérer l'homosexualité « moins [comme] un type de relations sexuelles que [comme] une certaine qualité de la sensibilité sexuelle [...]. Le sodomite était un relaps, l'homosexuel est maintenant une espèce » (59). Joseph Cady a par contre argumenté qu'il ressort de certains textes du XVI^e siècle qu'il y avait de nombreux « authors and audiences who were quite aware of what we would now call a 'homosexual orientation' – that is, of the fact that some people are predominantly or exclusively attracted to their own sex and are identifiable by that desire » (123). Pour nos analyses suivantes, nous utiliserons cependant le terme « sodomie » pour désigner des relations amoureuses entre les hommes, non pas parce que nous ne croyons pas à l'existence d'une identité homosexuelle, mais parce que « sodomie » était un terme connu à l'époque et correspond par conséquent à la terminologie que nous trouvons dans nos sources.

De plus, nous nous affilions aux convictions modernes face à l'histoire : il est possible de l'étudier d'un point de vue *queer*, en insistant sur le fait qu'effectuer de telles analyses du passé doit être encouragé à condition que l'on ne le fasse pas pour coller des étiquettes sur les dos des êtres

humains. Outre le fait qu'il n'est pas juste de le faire, il est moins intéressant de savoir s'il y avait des homosexuels dans l'histoire que de savoir quelles étaient les idées sur l'homosexualité et ce que les personnes faisaient avec la possibilité d'être considérées ainsi. Les analyses *queer* doivent donc être effectuées pour mieux découvrir l'histoire dans toutes ses facettes, et en plus, ce type de recherche contient un intérêt social : l'exploration de l'histoire d'un groupe minoritaire le rend plus visible et facilite le processus de son acceptation au présent.

2.2 L'homosexualité au XVI^e siècle

L'histoire de l'homosexualité en ce qui concerne la France au début de l'époque moderne est à diviser nettement. Sibalis note en effet que les historiens ont toute une documentation des procès légaux à leur disposition pour révéler les tendances homosexuelles des gens de différentes couches sociales pour les siècles après 1700 (2006, 213). Les documents facilitant la recherche dans le même domaine pour la période avant le XVIII^e siècle sont pourtant limités aux textes qui concernent l'élite, tels que des mémoires, des correspondances privées, ou des libelles, ce qui a pour conséquence que « for the period before 1700, then, the history of French (male) homosexuality is largely the history of great men: kings, statesmen, military leaders and intellectuals » (Sibalis 2006, 213). Comme le XVI^e siècle constitue le laps de temps pendant lequel se sont formées les mœurs avec lesquelles Montaigne a grandi, c'est cette période qui nous intéresse en particulier.

Beaucoup de personnes ont été publiquement connues comme des sodomites à la cour royale, dont le roi Henri III (1551-89) et ses « mignons », ses amants, sont peut-être les plus connus. Joseph Cady dans son article « The 'Masculine Love' of the 'Princes of Sodom' 'Practising the Art of Ganymede' at Henri III's Court: The Homosexuality of Henri III and His *Mignons* in Pierre de L'Estoile's *Mémoires Journeaux* »⁹ avance que les personnes fréquentant la cour du roi en question étaient sûrement au courant de l'existence d'une certaine « identité homosexuelle » chez le roi et ses amants (127). Le critique a analysé les mémoires de Pierre de L'Estoile, fonctionnaire à la cour royale, qui constituent

⁹ « The Masculine Love », « Princes of Sodom » et « Practising the Art of Ganymede » constituent tous des façons pour décrire les pratiques sexuelles entre les hommes en termes de la Renaissance européenne, comme le note l'auteur (143).

« as far as we know now [...] the frankest and most extensive Renaissance depictions of homosexuality and [they] are also the earliest sustained sample we have of personal and popular writing about the subject in the post-classical West » (Cady 123). Il affirme que, « given the absolute stigma attached to manifest homosexuality at the time, almost all [the material written by L'Estoile] condemn the subject » (Cady 125-6). De plus, le critique avance que les poètes écrivaient sur l'inclination sexuelle déviante du roi afin de provoquer les personnes de la cour (Cady 135). Cela signifie que, même à la cour, la sodomie était marginalisée. Bien que la documentation personnelle et populaire à propos de la sodomie manque, comme l'argumente Cady ci-dessus, le « stigma » a logiquement été construit à travers les mœurs des siècles précédents. Il est intéressant de remarquer ici que Montaigne fréquentait la cour d'Henri III, et peut donc avoir pris connaissance de ses habitudes (Maskell 541).

Sibalis note que la sodomie n'est pas seulement plus acceptée dans les environnements royaux, mais aussi chez les poètes et les intellectuels et il illustre cette affirmation en nommant les poètes Théophile de Viau et Louis Guez de Balzac, et en invoquant la nature marquante de l'amitié entre Montaigne et La Boétie (2006, 216). Nous nuancions son affirmation en ajoutant que, comme nous venons de démontrer, Cady a avancé que cela n'était vrai que pour une partie marginale des personnes à la cour. Pour les personnes n'appartenant pas aux cercles restreints mentionnés ci-dessus, la sodomie n'était pas une chose autant acceptée. Il faut donc se poser la question de comprendre pourquoi il y avait un tel écart entre les milieux sociaux en ce qui concerne l'homosexualité et quelles conséquences cet écart entraîne. Nous croyons que la réponse se trouve dans les discours religieux et judiciaires, dans lesquelles la sodomie – en bien de différentes formes, comme nous le verrons – est décrite comme *vitium nefandum*, le vice indicible, comme l'avance Poirier dans son livre *L'homosexualité dans l'imaginaire de la Renaissance* (1996, i, 43, 59). La déviance sexuelle, qui ne se limite pas seulement aux actes sexuels entre les hommes, était condamnée par la Bible. L'auteur suggère à propos du discours religieux que les hommes d'Église ont fait des efforts en traduisant et en propageant la Sainte Bible de ne pas expliciter trop la nature du

vice, afin de ne pas susciter « des prises de conscience et la resurgence [sic] de certains comportements » (Poirier 43). Ce qui ressort de ces condamnations bibliques de sodomie, de laquelle la nature reste implicite, est le fait que « les actes contre nature sont ainsi liées à un imaginaire propre au XVI^e siècle », à une certaine image mentale qui n'est liée à aucun terme ou aucune explicitation (Poirier 43). Même si les condamnations de sodomie se caractérisent par leurs formulations implicites, ils ont pourtant en commun qu'ils la nomment tous abominable et contre nature, ce que l'on retrouve également dans les discours judiciaires.

Comme nous l'avons déjà vu, Sibalis a noté qu'il manquait une documentation légale à propos de la sodomie (2006, 213), mais cette remarque se limite aux données des procès. Il y avait effectivement des lois et des proscriptions à propos du vice contre nature qui ont presque toutes un élément en commun : la sodomie était illégale sous peine de mort par le feu (Poirier 48-9). Par contre, Poirier affirme que la sodomie ne traite pas spécifiquement des actes sexuels entre hommes et que les accusations de sodomie aboutissant à un procès étaient rares et presque souvent accompagnées de motifs plus graves tels que le meurtre ou l'abus d'enfants (58). L'auteur conclut en disant que « pour la France, donc, nous pouvons constater que la justice, malgré un ton officiel rigoureux, sévit peu ... » (Poirier 59).

Bien que le siècle que nous étudions ne semble pas être caractérisé par la persécution organisée des sodomites, le fait que le mot sodomie comprend néanmoins cette dimension homosexuelle a poussé les hommes qui ont entendu les discours religieux et judiciaires – qui d'ailleurs se renforçaient les uns les autres – à concevoir des opinions négatives quant à la sodomie. Ces discours essentiellement homophobes¹⁰ ont conditionné les hommes et les femmes de l'époque qui sont par conséquent devenus hostiles face à la sodomie. Les exceptions à cette règle se trouvaient pour la plupart à la cour royale ou dans les réseaux intellectuels, où les personnes avaient plus de pouvoir et d'argent pour se distancier des contraintes de la loi. Il faut par contre rappeler que les documents que nous

¹⁰ Terme anachronique. S'il est possible de considérer l'histoire d'un regard homosexuel, le revers de la médaille commence également à se faire percevoir.

avons à disposition concernant surtout l'élite, ce qui pourrait entraîner une image déformée de notre conception de cet aspect de l'histoire.

2.3 La « panique homosexuelle »

Il faut ici distinguer entre les discours religieux et judiciaires, qui ont rendu possible et renforcé la formation d'une opinion négative quant à la dimension homosexuelle de la sodomie, et le Discours¹¹ duquel les textes mentionnés ci-dessus font partie. Lara Lessa a fait une synthèse de la définition foucauldienne du Discours, et la définit comme « [a] system of thoughts composed of ideas, attitudes, courses of action, beliefs and practices that systematically construct the subjects and the worlds of which they speak » (285). La distinction nous permet de considérer la matière à la lumière du rapport entre Discours et pouvoir, car ces deux notions ont une relation incontestable mais compliquée. Foucault l'a décrite comme « un jeu complexe et instable où le discours peut être à la fois instrument et effet de pouvoir, mais aussi obstacle, butée, point de résistance et départ pour une stratégie opposée. Le discours véhicule et produit du pouvoir ; il le renforce mais aussi le mine, l'expose, le rend fragile et permet de le barrer » (133). Ainsi le silence constitue un facteur important dans le Discours selon Foucault, car la réticence de parler de certaines affaires témoigne également d'une certaine opinion – souvent négative – à propos de l'affaire en question, ce qu'il illustre à l'exemple de l'homosexualité :

Qu'on songe par exemple à l'histoire de ce qui fut par excellence « le » grand péché contre nature. L'extrême discrétion des textes sur la sodomie – cette catégorie si confuse –, la réticence presque générale à en parler a permis longtemps un fonctionnement double : d'une part une extrême sévérité (peine du feu appliquée encore au XVIII^e siècle, sans qu'aucune protestation importante ait pu être formulée avant le milieu du siècle) et d'autre part une tolérance assurément très large (qu'on déduit indirectement de la rareté des condamnations judiciaires, et qu'on aperçoit plus directement à travers certains témoignages sur les sociétés d'hommes qui pouvaient exister à l'armée ou dans les Cours (133-4).

¹¹ Nous avons choisi d'écrire Discours avec une majuscule pour bien distinguer entre le concept foucauldien et 'discours' en tant que texte.

« Parler de » et « se taire de » confèrent donc un certain pouvoir social sur le sujet en question. C'est ainsi que l'homosexualité est mise en condition dans les rapports de force, produits par le Discours. Ce sont ces rapports de force, ces structures de pouvoir, qui se trouvent à la base de la théorie de « panique homosexuelle » de Sedgwick.

Pour assurer que la théorie de Sedgwick n'est pas mal interprétée, nous tenons à souligner déjà avant de l'expliquer que « in [Sedgwick's] works, homophobia is not just a homosexual problem, something directed at and felt by only the minority of homosexual males, but rather a cultural tool that affects all males », comme le note Matthew T. Helmers dans sa thèse sur la « panique homosexuelle » (27). Sedgwick affirme en effet que le Discours négatif sur l'homosexualité a structuré les rapports homosociaux, car l'homophobie qui ressort du Discours pousse tous les hommes à avoir une certaine crainte, qu'elle spécifie dans son livre *Between Men* (1985) :

Not only must homosexual men be unable to ascertain whether they are to be the objects of "random" homophobic violence, but no man must be able to ascertain that he is not (that his bonds are not) homosexual. In this way, a relatively small exertion of physical or legal compulsion potentially rules great reaches of behaviour and filiation. [...] So-called "homosexual panic" is the most private, psychologized form in which many twentieth-century western men experience their vulnerability to the social pressure of homophobic blackmail (1995, 88-9).¹²

Elle reprend sa théorie dans *Epistemology of the Closet* (1990), où elle la relie au « *male entitlement* », c'est-à-dire, à la position privilégiée et dominatrice qu'ont les hommes dans la société. Selon Sedgwick, cette position n'est acquise qu'à travers des rapports entre hommes, autrement dit à travers des rapports homosociaux (1990, 185). Vu que l'accès à cet espace privilégié est rendu possible par l'homosocialité, il naît chez les hommes un désir d'avoir de tels rapports, comme le note Sedgwick en employant le terme « *homosocial desire* » (1990, 186). Les rapports entre les hommes sont par contre vulnérables, à cause du Discours sur l'homosexualité, aux accusations homophobes, *a fortiori* aux accusations d'être de nature homosexuelle – ce qui est appelé par Sedgwick

¹² Nous sommes conscients du fait que Sedgwick parle de « twentieth-century western men ». Nous justifierons notre usage de la panique homosexuelle comme clé d'analyse pour un sujet du XVI^e siècle dans le prochain paragraphe.

« *homophobic blackmail* ». Une double contrainte se produit : les hommes désirent donc l'homosocialité mais en ont peur en même temps. La critique soutient à propos de cette double contrainte que « the result of men's accession to this double bind is, first, the acute *manipulability*, through the fear of one's own "homosexuality," of acculturated men; and second, a reservoir of potential for *violence* caused by the self-ignorance that this regime constitutively enforces » (Sedgwick 1990, 186, emphase originale). En invoquant un exemple historique, Sibalis montre un bel exemple de cette *manipulability*, de ce chantage homophobe dont parle Sedgwick. En ce qui concerne Henri III, il dit que : « in fact, the truth remains elusive and evidence for Henry's homosexuality is indirect and biased: *court gossip and polemical attacks* on the king and his minions by Catholic fanatics, who wanted Henry to take a harder line against Protestantism, and by powerful nobles, who resented the influence of favorites from lesser families » et montre ainsi que l'homophobie a été utilisée pour manipuler le destinataire de ces accusations même si elles n'étaient pas forcément légitimes (Sibalis 2006, 214, notre emphase). Les processus psychologiques entraînés par la crainte de telles accusations, la panique homosexuelle donc, peuvent ensuite aboutir à des actes violents chez celui qui les subit.

2.4 Étudier le passé d'un point de vue psychanalytique

Même si la panique homosexuelle de Sedgwick constitue une clé pour des analyses littéraires, elle trouve son origine dans la psychiatrie où elle a été proposée par Edward J. Kempf pour indiquer la panique qu'éprouvent certains hommes suite à la pression incontrôlable des désirs homosexuels.¹³ L'interprétation littéraire de Sedgwick n'a pourtant pas perdu ses liens avec le domaine de la psyché. Le fait qu'elle parle à plusieurs reprises du fait que la panique homosexuelle est « *psychologized* » en témoigne parfaitement. Nous utiliserons donc une analyse qui a à faire avec la psychanalyse quand nous nous servirons de la panique homosexuelle en lisant les *Essais* montaigniens, ce qui est une pratique contestée par certains critiques. Dans son livre *Queer/Early/Modern* (2006) Carla Freccero

¹³ Pour savoir plus de l'origine de panique homosexuelle et son développement dans le domaine psychiatrique, voyez : Helmers.

fait un résumé du débat lancé par Stephen Greenblatt. Ce dernier a problématisé l'usage de la psychanalyse pour analyser la Renaissance dans son essai d'influence « Psychoanalysis and Renaissance Culture » (1990). Elle note que, pour Greenblatt

“the subject”—understood to be the focus of psychoanalytic inquiry— cannot be said to exist before the social order that produces it. In Greenblatt's view, early modern histories and political economies produce the modern psychological subject that, in psychoanalysis, is taken to be the cause of action. Psychoanalytic interpretation therefore performs a metalepsis on early modernity, belatedly attributing a cause (subjectivity) to what is, in fact, an effect (of culture) (Freccero 2006, 1).

Nous voyons donc réapparaître la critique d'anachronisme, cette fois sous la forme de metalepsis. Freccero, pour pouvoir s'opposer à ce que dit Greenblatt, cite ensuite Jonathan Dollimore qui voit des parallèles entre la modernité du vingtième siècle – l'ère à laquelle est liée le psychanalyse – et l'époque qui la précède :

Of the few central beliefs uniting the various postmodern-structuralisms (and connecting them with post/modernism) this is one of the most important: human identity is seen to be determined by, for example, the pre-existing structures of language and ideology, and by the material conditions of human existence. Thus is the subject decentred, and subjectivity revealed as a kind of subjection – not the antithesis of social process but its focus. In the early modern period also the individual was seen as constituted by and in relation to – even the effect of – a pre-existing order (Dollimore, cité dans Freccero 2006, 1-2).

Analyser la Renaissance d'un regard psychanalytique n'est donc pas anachronique, vu que les deux périodes liées par Dollimore se sont basées sur le même principe de structuralisme.

Freccero utilise le débat ci-dessus pour justifier sa démarche psychanalytique pour analyser quelques *Essais* de Montaigne dans son article « Early Modern Psychoanalytics: Montaigne and the Melancholic Subject of Humanism » (1999). Elle note que l'humaniste lui-même a établi les bases d'une analyse psychanalytique, car il « declares at the outset of the *Essais*, that “je suis moy-mesmes la matiere de mon livre” » et se transforme par conséquent en « that grammatical subject that is the occasion for a certain production of intelligibility, a subject that self-reflexively takes itself as object

and creates a material topography – the space and matter of the book – assimilable to the psyche » (Freccero 1999, 98). Ses *Essais* constituent la preuve qu'il est possible d'historiciser la psychanalyse et nous remarquons à nouveau, en lien avec ce que disait Norton à propos d'analyses *queer* comme nous l'avons vu plus haut, que les indices nous regardent en face.

2.5 Coda

Bien que la Renaissance manquât de termes pour définir exactement ce que l'on entend aujourd'hui par « homosexualité », il y avait tout un Discours sur la déviation sexuelle qui incluait les rapports sexuels entre les hommes. Ce Discours sur la sodomie s'exprimait dans différents types de textes, notamment religieux et judiciaires, et il était extrêmement négatif : la sodomie était punissable par la mort de feu, ce qui ressortait de ce deux types de textes mentionnés ci-dessus, comme l'a montré Poirier. Bien que les peines de morts s'appliquassent très peu, les discours textuels négatifs ont conditionné le peuple, par conséquent aggravant la négativité à propos de la sodomie. Nous voyons donc que les discours et le Discours se provoquent et se renforcent.

Ce climat négatif, voire agressif, a rendu l'expérience négative de ce Discours en expérience angoissante pour les hommes, car il rendait dangereuses les liaisons entre eux. Sedgwick a argumenté que les hommes désirent les rapports avec d'autres hommes, puisque ces rapports leur donnent du pouvoir, mais que ces rapports homosociaux sont très vulnérables face aux accusations homophobes, entraînant la stigmatisation. La crainte chez les hommes d'être accusés comme homosexuels – sodomites au XIV^e siècle – et d'y réagir violemment, est ce que Sedgwick appelle la panique homosexuelle. Or, nous utiliserons la panique homosexuelle comme clé d'analyse des parties des *Essais* de Montaigne les plus sensibles à cette panique, à savoir les textes qui font témoignage de son rapport homosocial le plus évident : l'amitié qu'il a eue avec La Boétie dont il parle surtout dans l'essai I.28.

3. La réécriture des chapitres I.28 et I.29

Ayant à l'esprit que la panique homosexuelle est liée au désir homosocial, comme nous venons de l'expliquer, il est intéressant d'analyser les essais I.28 et I.29, car c'est dans ces essais que La Boétie occupe une position clé. Rappelons qu'il s'agit respectivement « De l'amitié » – dans lequel Montaigne loue le rapport particulier qu'il a eu avec son ami – et le chapitre qui fonctionne comme pièce du milieu et qui aurait dû contenir un texte de La Boétie. « Aurait dû », parce que Montaigne a supprimé deux fois des écrits de son ami. Le texte effacé pour la première fois, avant la publication même des *Essais* en 1580, était le *Discours de la Servitude Volontaire*. La deuxième fois l'essayiste a rayé dans son propre exemplaire les 29 sonnets amoureux remplaçant le *Discours*. Ce ne sont pourtant pas seulement les effacements qui nous semblent intéressants à étudier à la lumière de la théorie de la panique homosexuelle, les ajouts qu'il a faits dans « De l'amitié » nous semblent également pertinents pour une telle analyse. Nous allons faire une comparaison entre le texte original de 1580 et les révisions qu'a ajoutées Montaigne dans l'*Exemplaire de Bordeaux*. Les ajouts sont désormais indiqués par la lettre C, pour pouvoir distinguer la version personnelle de Montaigne des éditions de 1580 et 1588 – indiquées respectivement avec les lettres A et B.

3.1 Les ajouts dans I.28

Rappelons que Montaigne a écrit dans « De l'amitié » à propos de la pédérastie que « [A] cet'autre licence Grecque est justement abhorrée par nos meurs » (I.28, 187), ce qui est en lien avec ce que nous avons vu dans le seconde chapitre quant au Discours sur la sodomie : on n'en parle pas, et si l'on en parle, on songe à ne pas spécifier. Ainsi La Boétie conforme également son langage à ce Discours sur les rapports sodomitiques quand il dénonce la subordination aux tyrans, la servitude volontaire, avec les mots : « Doncques quel monstre de vice est cecy qui ne merite pas encore le tiltre de couardise, qui ne trouue point de nom asses villain, que la nature desaduoue auoir fait & la langue refuse de nommer ? » (La Boétie, 6). Schachter remarque que La Boétie se sert des tropes qui invoquent la sodomie pour parler de la servitude volontaire : « Before naming for the first time the

phenomenon that leads men to forego their liberty and passively accept the yoke of servitude, La Boétie characterizes voluntary servitude in a rhetorical question that resonates strikingly with what was sometimes called the sin not to be named among Christians » (2009, 131). A propos de la citation « aisement les gens deuiennent, sous les tirans, lasches & effemines » (La Boétie, 33), Schachter remarque que « La Boétie's *Servitude volontaire* exploits the same cultural traditions that consider male sexual "passivity" unnatural and effeminizing in order to condemn political voluntary servitude » (2009, 131). Si nous nous associons à ce qu'avance Schachter, La Boétie semble donc dénoncer la sodomie sur la base de l'inégalité qui se trouve dans les rapports sexuels entre deux hommes – le partenaire passif est « lasche & effemine ». En effet, en retournant à Montaigne, nous avons déjà remarqué dans le premier chapitre que l'on a dû attendre la publication de De Gournay pour trouver une élaboration de la remarque sur la « licence Grecque » : la pédérastie est à dénoncer à cause de l'inégalité entre les partenaires. S'il est question d'égalité entre eux, par contre, un rapport entre deux hommes n'est pas abhorrible, ce qu'illustre Montaigne en se servant de l'exemple d'Harmodius et Aristogiton (I.28, 188). De plus, il est intéressant à remarquer que La Boétie fait également référence à ce couple célèbre de deux sodomites de l'Antiquité ; Montaigne les prend comme exemple d'amitié parfaite basée sur l'égalité totale entre eux (I.28, 188), La Boétie les prend comme exemple de liberté absolue, vu qu'ils sont morts en tentant de tuer le tyran d'Athènes (31-2).

Montaigne utilise-t-il les héros antiques pour pouvoir propager une image positive du couple sodomitique mais égalitaire, bien qu'il n'y eusse pas de mots pour le décrire ?¹⁴ C'est possible, mais cela nous paraît peu probable – n'oublions pas que la sodomie était punissable de mort à l'époque bien que ces peines s'appliquassent très peu. Ayant la panique homosexuelle à l'esprit, il nous semble plus logique que Montaigne utilise le couple héroïque comme rideau de fumée pour pouvoir repousser du chantage homophobe. Par la phrase « cet'autre licence Grecque est justement abhorrée pas nos meurs », tout en ajoutant l'exemple d'Harmodius et Aristogiton, il lui est devenu

¹⁴ Schachter a déjà proposé l'image d'un Montaigne essayant de définir ce que nous entendons aujourd'hui par « homosexualité », comme nous l'avons vu dans le premier chapitre.

possible de s'opposer au chantage homophobe en se prévalant du fait qu'il a appelé abhorrible la sodomie, tandis qu'il peut en même temps comparer son rapport avec La Boétie au rapport honorable que nous venons d'invoquer. L'inégalité sodomitique est ainsi devenue l'égalité héroïque, constituant une rhétorique importante pour l'essayiste qu'il a fait également ressortir d'autres révisions dans cet essai.

Cette rhétorique d'égalité est le commun diviseur de beaucoup d'ajouts de l'essai I.28 dans *l'Exemplaire de Bordeaux*. La réécriture concernant la réciprocité du rapport entre Montaigne et La Boétie entraîne des révisions telles que :

[A] Ce n'est pas une speciale consideration, ny deux, ny trois, ny quatre, ny mille : c'est je ne sçay quelle quinte essence de tout ce meslange, qui, ayant saisi toute ma volonté, l'amena se plonger et se perdre dans la sienne ; [C] qui ayant saisi toute sa volonté, l'amena se plonger et se perdre en la mienne, d'une faim, d'une concurrence pareille (I.28, 189).

L'ajout dans son entièreté consiste du fait que Montaigne fait ressembler la volonté de La Boétie à la sienne, c'est-à-dire, se perdre dans l'autre. Une autre stratégie pour ajouter la réciprocité s'aperçoit dans la citation suivante, où Montaigne fait usage des pronoms réciproques à plusieurs reprises :

[A] Il y a, au-delà de tout mon discours, et de ce que j'en puis dire particulièrement, ne sçay quelle force inexplicable et fatale, mediatrice de cette union. [C] *Nous nous cherchions* avant que de nous estre veus, et par des rapports que nous oyions *l'un de l'autre*, qui faisoient en nostre affection plus d'effort que ne porte la raison des rapports, je croy par quelque ordonnance du ciel : *nous nous embrassions* par noz noms. Et à nostre pemiere rencontre, qui fut par hazard en une grande feste en compagnie de ville, *nous nous trouvasmes* si prins, si congus, si obligez (I.28, 188, notre emphase).

François Rigolot avance à propos de la réécriture de l'essai qu'il semble « as if the writer was in a position to gain perfect knowledge of his dead friend's most intimate feelings and equate them with his own », afin que Montaigne puisse se les approprier pour pouvoir lancer sa carrière d'écrivain à l'aide du prestige de son ami (148). Gary Ferguson, en se basant sur le même passage, note que « the earlier versions of the essay betray indications of Montaigne's psychological subordination to La

Boétie » (114). Il explique la pulsion de Montaigne d'ajouter la réciprocité à son discours comme une libération de cette subordination, désirant exprimer son identité comme écrivain, ce qui est en lien avec ce que pose Rigolot (Ferguson 116-7). Nous proposons une autre interprétation de l'invocation de « Montaigne's psychological subordination » par Ferguson et avançons que Montaigne n'a pas vraiment senti cette subordination, mais qu'il craignait que ses contemporains considéreraient ainsi son rapport avec La Boétie, s'il n'insistait pas sur l'égalité entre eux. Être vu comme subordonné ne correspondait pas à la définition montaignienne de l'amitié, ce qui rendait problématique la possibilité d'être considéré ainsi. Certes, si Montaigne avait été la victime de chantage homophobe, le fait d'être vu comme subordonné psychologiquement dans une relation amoureuse aurait pu revenir à la possibilité d'être vu comme subordonné physiquement dans une relation sexuelle. En d'autres termes, il y avait la possibilité d'être considéré comme sodomite passif.

Nous proposons donc que la réécriture de l'essai I.28 a été effectuée pour pouvoir propager l'image d'un rapport basé sur l'égalité entre lui et La Boétie. Montaigne, ensuite, a pu utiliser cette image pour s'armer contre des éventuelles accusations portant sur la nature sodomitique de ce rapport, qui feraient en sorte que Montaigne fusse, lui-même, regardé comme sodomite.

3.2 Les effacements dans I.29

Si le chapitre I.28 se caractérise par des ajouts, le chapitre I.29 est plutôt celui des effacements. Il faut nous attarder sur le débat autour du contenu du vingt-neuvième chapitre du premier livre des *Essais*, ou mieux, autour de l'espace vide que constitue ce chapitre. En effet, au lieu de publier *Le Discours de la Servitude Volontaire* d'Etienne de La Boétie comme il l'avait promis dans l'essai précédent, Montaigne a décidé de publier vingt-neuf sonnets de son ami qui seront en fin de compte rayés eux aussi dans *l'Exemplaire de Bordeaux*. Cette pratique d'effacement a intéressé beaucoup de chercheurs qui n'ont pas tardé à essayer de l'expliquer. Cécile Alduy note que « plus incongru encore est le maintien d'une mise en scène rhétorique destinée à présenter une autre œuvre, le Discours, puis, lorsque les sonnets auront eux aussi disparu, le maintien de la dédicace qui n'avait d'autre fin

que de les introduire » (120).

Ce suspens inachevé semble être pour d'autres critiques un indice de la préméditation, dont Rigolot avance qu' « it is tempting to interpret this double erasure (or, rather *mise sous rature*) in terms of Montaigne's own search for literary identity » (154). Selon lui, Montaigne se rend compte du fait que ses *Essais* ne sont plus des « crottesques » comme il les a appelés dans « De l'amitié », mais qu'ils « have moved from the periphery to the center » (Rigolot 154). Le critique avance cette hypothèse en se basant sur la lettre que Montaigne a écrite à son père concernant la mort de La Boétie. Dans cette lettre, Montaigne relate la dernière conversation que les deux amis ont eue :

« Mon frere, mon frere, me refusez vous doncques une place ? » lusques à ce qu'il me contraignit de le conuanincre par raison, & de luy dire, que puis qu'il respiroit & parloit, & qu'il auoit corps, il auoit par consequent son lieu. « Voire, voire, me respondit-il lors, j'en ay, mais ce n'est pas celuy qu'il me faut : & puis quand tout est dit, ie n'ay plus d'estre » (Cité dans La Boétie, 321).¹⁵

Rigolot interprète ce passage comme si La Boétie demandait une place textuelle à Montaigne, mais que Montaigne – en tant qu'auteur et narrateur de la lettre – *feint* de ne pas comprendre la requête (156). Le critique avance qu' « In Montaigne's *Essays*, La Boétie 'has his place,' but it is not 'the one he needs.' And as Montaigne discovers himself as a unique writer, his friend's last words become more and more prophetic: in the end ('quand tout est dit') he has 'no being left' ('je n'ay plus d'estre') » (Rigolot, 156). En d'autres termes, Montaigne prépare déjà avec la publication de la lettre l'effacement qu'il effectuera plus tard : « La Boétie's textualized self is made to prophesy his own death *as a writer* by the upcoming writer of the *Essays* » (Rigolot 156, emphase originale). Comme nous l'avons déjà fait remarquer plus haut concernant les ajouts, Ferguson, en s'accordant avec l'affirmation de Rigolot que Montaigne utilise son ami pour pouvoir exprimer et propager sa propre identité d'écrivain, attribue aussi les effacements à la tentative de Montaigne de se libérer de la subordination psychologique exercée par La Boétie (117). Ferguson s'appuie surtout sur les

¹⁵ Cette lettre de Montaigne a été insérée par Bonnefon dans son recueil. Voyez : pp. 307-21.

considérations de Barry Weller, qui pose dans son article « Rhetoric of Friendship in Montaigne's *Essais* » (1978) qu'

in his final decision to suppress La Boétie's text he may be almost unconsciously seizing for himself the priority which La Boétie had enjoyed in their friendship. La Boétie's writing had been the inaugural, the originary act of their friendship, in relation to which Montaigne could define himself solely in terms of response. In seeking new friends among his readers, Montaigne proposes to compensate himself not only for the loss of his friend but also for his former subordination. Within the supposed equality of friendship, a tacit struggle for priority emerges and indeed cannot be wholly exorcised even within such abstracted roles as those of author (a title which already implies self-assertion and primacy) and reader (509).

L'effacement des textes de La Boétie a donc permis à Montaigne de devenir un écrivain jouissant d'un certain prestige, non pas subordonné à un autre homme selon les interprétations des critiques mentionnés ci-dessus. En affirmant que Montaigne a été l'ami subordonné jusqu'à l'effacement des sonnets, Weller et Ferguson négligent cependant le fait que Montaigne, dans l'essai précédent, a construit l'amitié autour de l'égalité. Par conséquent, nous ne trouvons pas probable que Montaigne ait véritablement éprouvé des sentiments d'infériorité par rapport à son ami. De plus, pour arriver au même but, c'est-à-dire d'acquérir une propre identité d'écrivain, n'aurait-il pas pu tout simplement effacer les passages dans lesquels il considère ses propres écrits comme « crottesques » au lieu de rayer la présence de son ami ?

Michel Butor a avancé que le premier livre des *Essais* constitue un tombeau littéraire pour l'ami décédé, avec un écrit de sa main au milieu (31). Cette affirmation a incité Françoise Charpentier à conclure que les *Essais* forment un épitaphe, avec « De l'amitié » comme cénotaphe, une « œuvre née du deuil, dont il [= La Boétie] est préférentiellement l'objet » (178, 184). À la lumière de la grande tristesse qu'a éprouvée Montaigne après la mort de La Boétie, affirmer qu'il a utilisé, voire manipulé, la figure de son ami pour propager sa propre carrière littéraire est presque un affront. Beryl Schlossman affirme que la perte de La Boétie a suscité chez Montaigne la pulsion d'écrire, car « La Boétie, now lacking, now lost forever, must be recovered in words. ... At every turn, language

brings love and loss face to face » (899). Autrement dit, et nettement opposé à ce qu'ont argumenté Rigolot, Ferguson et Weller, La Boétie est la force qui inspire Montaigne à écrire *pour lui* ; Montaigne n'utilise pas son image pour écrire *au dépens de lui*. Schlossman, bien qu'il ne définisse pas la nature de l'amour entre les deux amis comme sodomitique ou homosexuelle, avance que c'est l'« inexpressible, unspeakable quality of his love for La Boétie » qui a mené l'essayiste à écrire, « so it is that the overflow of inexpressible emotion is channeled into the creative function of language, resulting in the rare vocation of Montaigne the writer of voluminous layers – always adding, rarely crossing out » (896).

Ayant à l'esprit la force inspiratrice qu'était La Boétie, le grand amour éprouvé pour lui et le deuil causé par sa mort, il est difficile de croire que Montaigne a été un manipulateur de l'image de son ami. Selon nous, la raison pour l'effacement de la présence textuelle de La Boétie n'est pas la crainte d'être un écrivain inférieur – ce serait trop superficiel pour la nature profonde de leur amitié. Son effacement aurait dû être extrêmement douloureux pour Montaigne, qui n'efface pas seulement un texte, mais aussi sa chère moitié : « J'étois desjà si fait et accoustumé à estre deuxiesme par tout, qu'il me semble n'estre plus qu'à demy » (I.28, 193). Que cet effacement lui pesait lourd ressort, selon nous, des références aux textes de La Boétie qui demeurent dans « De l'amitié » et dans la préface du chapitre 29 qui pour le reste continue à être vide. C'est comme si Montaigne s'excuse d'avoir supprimé deux fois les textes de La Boétie en invitant ses lecteurs à chercher ces textes ailleurs.¹⁶ Cela nous amène à croire que la raison pour les effacements est plus angoissante que l'on ne pensait, ce qui nous pousse à considérer la panique homosexuelle comme facteur décisif dans la révision du chapitre. En avançant que la panique homosexuelle joue un rôle dans les effacements, nous impliquons par conséquent que, pour Montaigne, les ajouts dans « De l'amitié » n'ont pas suffi pour tenir à distance la possibilité de chantage homophobe. Le contenu des textes qui ont été effacés explique probablement pourquoi Montaigne a senti la nécessité de les effacer ; il faudra donc les examiner de plus près.

¹⁶ Butor avance que la phrase « ces vers se voient ailleurs » qui remplace les sonnets peut être lue à l'optatif, vu que l'on doute fortement l'existence d'une édition des sonnets publiée pendant la vie de Montaigne (79).

3.3 Les sonnets amoureux ou dangereux ?

Nous avons déjà remarqué dans l'introduction à ce chapitre que le *Discours de la Servitude Volontaire* n'a jamais été publié dans les *Essais*. Si Montaigne a voulu supprimer le texte de son ami à cause de son désir d'être un écrivain estimé, comme l'avance Rigolot, il n'aurait pas été très logique de mentionner le texte qui serait effacé et encore de le remplacer par un autre. L'hypothèse de Constance Jordan nous a également fait douter, même si à première vue sa prise de position semble correspondre à la nôtre. Elle affirme en effet que l'invocation par La Boétie d'Harmodius et Aristogiton relie le tyrannicide – reformulé comme quelque chose d'honorable par l'humaniste – à l'homosexualité, ce qui pourrait avoir poussé Montaigne à supprimer le *Discours* (Jordan 78-80). Cette affirmation semble être en lien avec notre hypothèse de panique homosexuelle – la suppression en est une conséquence –, sauf que celle-ci n'explique pas la décision de Montaigne d'invoquer lui-même ce couple dans « De l'amitié ». Cela nous amène à croire qu'il n'y a pas de motifs ultérieurs et qu'il faut accepter l'explication propre de Montaigne : « ... j'ay trouvé que cet ouvrage a esté depuis mis en lumiere, et à mauvaise fin, par ceux qui cherchent à troubler et changer l'estat de postre police, sans se soucier s'ils l'amenderont, qu'ils ont meslé à d'autres escrits de leur farine, je me suis dédit de le loger icy » (194). Villey, l'éditeur de l'édition des *Essais* que nous consultons, explique cette « mauvaise fin » dans l'introduction à « De l'amitié » par le fait que le *Discours* a été publié par les Protestants pendant la cinquième guerre de Religion (1574-1576). Montaigne étant catholique, il ne voulait pas que ses contemporains considérassent La Boétie comme Protestant révoltant, vu que cela nuirait au prestige de l'homme décédé (I.28, 194). L'auteur des *Essais* poursuit : « Or, en eschange de cet ouvrage serieux, j'en substitueray un autre, produit en cette mesme saison de son aage, plus gaillard et plus enjoué » (I.28, 195). Cet ouvrage sont les sonnets amoureux qui constituent, selon nous, le vrai sujet des effacements à cause de panique homosexuelle. La question de savoir pourquoi les sonnets sont tellement problématiques se pose ensuite.

Les sonnets, remplaçant le discours politique, étonnent par leur nature par rapport à la place qu'ils

prennent dans les *Essais* : ils parlent d'une relation amoureuse et forment un petit *canzoniere* à la pétrarquiste au milieu des reflets personnels de Montaigne, qui caractérise l'ouvrage poétique comme « gaillard » et « enjoué ». En effet, certains critiques ont remarqué que les sonnets sont d'une thématique contrastante par rapport à celle du *Discours de la Servitude Volontaire*. Alduy note que « à la place [du *Discours*], l'essayiste propose avec désinvolture un ouvrage du même auteur, mais sans aucun rapport de forme, de style, ni de contenu avec le *Discours* » (119). Alduy néglige le fait qu'une opposition constitue bel et bien un rapport, et c'est exactement cette opposition absolue par rapport au contenu qui nous frappe.¹⁷ Le discours politique de La Boétie dénonçait la subordination, tandis que l'auteur n'y semble pas tellement opposé dans ses sonnets, desquels nous citons le premier en totalité:

(I) Pardon, Amour, pardon : ô seigneur, *ie te voüe*

Le reste de mes ans, ma voix & mes escrits,

Mes sanglots, mes soupirs, mes larmes & mes cris :

Rien, rien tenir d'aucun que de toy, je n'aduoüe.

Hélas ! comment de moy ma fortune se ioue !

De toy, n'a long temps, Amour, ie me suis ris :

l'ay failly, ie le voy, *ie me rends*, *ie suis pris* ;

l'ay trop gardé mon cœur ; or ie le desaduoüe.

Si *l'ay*, pour le garder, retardé *ta victoire*,

Ne *l'en* traite plus mal : plus grande en est *ta gloire* ;

Et si *du premier coup tu ne m'as abbattu*,

Pense qu'*vn bon vainqueur*, & nay pour estre grand,

Son nouveau prisonnier, quand vn coup *il se rend*,

Il prise & *l'ayme* mieux, s'il a bien *combattu* (287, notre emphase).

¹⁷ Nous ne sommes pas non plus d'accord avec le circonstanciel « avec désinvolture ». Il est clair Montaigne a senti la nécessité de remplacer le *Discours*, quelle que soit l'interprétation à laquelle l'on adhère pour l'expliquer.

Nous avons mis en emphase les mots et les phrases qui font ressembler l'amour à un champ de bataille, où le « je » a perdu et s'est rendu prisonnier de l'amour. Dans les sonnets suivants, La Boétie souligne le caractère tyrannique de l'amour (« C'est fait, mon cœur, quittons la liberté » (III, 1-4)) et définit la femme aimée comme « cruelle » (XXII, 8) et « dur tiran » (XXVII, 5). Michel Magnien a donc correctement remarqué qu'

au chapitre 28, à ce traité de l'amitié virile, envisagée comme une relation sereine, égalitaire, ayant pour base une « liberté volontaire » (185 A), allait succéder cette chaîne de 29 sonnets que nous avons analysée, véritable hymne à l'amour complaisamment envisagé comme servitude volontaire et dépossession de soi, chaîne composée, qui plus est, par l'un des acteurs de cette relation privilégiée et présentée quelques pages plus tôt comme exclusive (22-3).

La dépossession de soi, invoquée par Magnien, qui ressort des sonnets, semble être le fusionnement d'âmes dont parle Montaigne dans « De l'amitié ». Mais dans ce cas-là nous avons à faire à deux contextes différents : l'amitié et l'amour. En rappelant l'attitude de Montaigne face aux relations amicales et amoureuses que nous avons traitée dans le premier chapitre, nous pouvons bien probablement affirmer que Montaigne accordait d'autres valeurs à ces types de perte de soi : il faut chercher à atteindre le fusionnement d'âmes quand il s'agit d'amitié, mais quand il s'agit d'amour la dépossession de soi n'a pas à voir avec le fusionnement d'âmes mais avec l'inégalité et l'insubordination. Cette différence en valeur accordée ressort des mots propres de Montaigne : les sonnets ne sont que « gaillard[s] » et « enjoué[s] », il ne faut pas les prendre au sérieux.

Mais ayant publié les sonnets qui semblent louer, dans un contexte amoureux, la servitude volontaire – désapprouvée par La Boétie dans son *Discours* et désapprouvée par Montaigne dans son essai précédent –, Montaigne a-t-il fait une erreur qu'il a dû corriger plus tard ? La relation entre Montaigne et La Boétie étant vague, et les frontières entre amitié et amour étant difficiles à définir à cause du fusionnement d'âmes et la dépossession de soi qui ressortent coup sur coup des chapitres I.28 et I.29, le lecteur des *Essais* aurait-il pu se tromper et reconnaître la subordination psychologique

proposée par Ferguson ? Si Montaigne s'apercevait de cette possibilité, cela renforcerait notre hypothèse de panique homosexuelle comme raison de l'effacement des sonnets.

3.4 Coda

Nous avons déjà vu dans le premier chapitre que le rapport entre Montaigne et La Boétie ne correspond pas aux définitions d'amitié ou d'amour traditionnelles, ce qui pourrait entraîner du chantage homophobe contre l'essayiste. Il en aurait pu être au courant, comme nous le suggèrent les ajouts et les effacements effectués par lui dans la pièce du milieu et son essai introductif « De l'amitié ». La plupart des ajouts que Montaigne a incorporés à l'essai dans lequel il parle de, et rend hommage à son ami décédé se caractérisent par le fait qu'ils concernent la réciprocité de la relation entre les deux humanistes, ce qui était pour Montaigne la caractéristique la plus importante de l'amitié. Sans cette réécriture « y aurait-il comme un regret tardif, le soupçon d'une réciprocité moins totale qu'il l'avait crue, et qu'il veut conjurer par cet ajout ? », se demande Charpentier (183). Nous pensons qu'il s'agit plutôt d'une peur chez Montaigne que ce soient ses *contemporains* qui ne croient pas à la réciprocité totale et par conséquent pourraient l'accuser d'avoir eu une relation sodomitique avec La Boétie. La réécriture pourrait donc être vue comme une tentative de repousser de telles accusations – une pulsion née de panique homosexuelle.

Comme les ajouts dans « De l'amitié », l'effacement des 29 sonnets dans le chapitre 29 se laisse également expliquer à l'aide de panique homosexuelle. Les sonnets parlent d'un amour totalitaire entraînant une perte de soi à cause de l'autre, une perte de soi dans l'autre. La proximité de ce type de perte par rapport à celui invoqué dans « De l'amitié » – le fusionnement d'âmes de Montaigne et de La Boétie – a probablement poussé Montaigne à rayer les sonnets de son ami. Le lecteur des *Essais* pourrait être confus à cause du même sujet – c'est-à-dire la dépossession de soi – inséré dans deux contextes bien différents pour Montaigne, ce qui pourrait à nouveau avoir causé des accusations homophobes contre l'essayiste.

Nous concluons finalement que Montaigne peut avoir réécrit l'essai I.28 et supprimé la présence

textuelle de La Boétie dans le chapitre I.29 à cause d'une crainte portant le nom « panique homosexuelle ». Une crainte qui est responsable d'une décision qui a pesé sans doute extrêmement lourd sur Montaigne : il s'est retrouvé contraint d'expulser le souvenir de sa chère moitié, un souvenir qui était pourtant l'incitateur de l'œuvre de sa vie.

Conclusion

Somme toute, nous avançons qu'il est possible que l'essai I.28 et le chapitre suivant, qui contenait les 29 sonnets de La Boétie ont été réécrits par Montaigne dans une tentative de se protéger contre des accusations d'être un sodomite – terme qui comprenait les hommes pratiquant des actes sexuels entre eux. Montaigne aurait pu être susceptible à de telles accusations à cause de la manière dont il a écrit sur sa relation avec La Boétie. Certes, dans l'essai « De L'amitié » - dans lequel Montaigne semble mêler les discours amicaux et amoureux – l'essayiste cherche à définir le concept d'« amitié » à l'aide de celle qu'il a eue avec La Boétie. En effet, il caractérise leur amitié par le fait que leurs âmes ont été fusionnées, puisqu'il existait une égalité parfaite entre lui et son ami. Cette égalité se trouve par contre surtout dans les révisions qu'il a effectuées dans sa propre version des *Essais* entre 1588 et sa mort. Nous affirmons que Montaigne pourrait avoir senti la nécessité de tels ajouts en témoignage de la réciprocité du rapport pour mieux insister sur l'égalité entre lui et son ami, pour ne pas faire croire à ses lecteurs qu'il était psychologiquement subordonné à La Boétie. Une telle subordination mentale au sein d'un discours qui semble de nature amoureuse aurait effectivement pu causer des accusations homophobes.

Les ajouts ne sont pas le seul type de révision qu'a effectuée Montaigne. Dans le vingt-neuvième chapitre du premier livre des *Essais*, Montaigne a rayé les 29 sonnets amoureux de La Boétie. Les sonnets parlent d'un amour tyrannique, qui force le sujet amoureux à être subordonné à son objet d'affection. C'est ce type de « perte de soi » que Montaigne dénonce par rapport aux relations amoureuses, lesquelles il lie à la sexualité entre les deux sexes dans l'essai III.5 « Sur des vers de Virgile ». Nous avançons que la proximité textuelle de ce type de soumission amoureuse au fusionnement d'âmes amicale peut contribuer à la raison pour laquelle Montaigne a effacé les sonnets. En effet, selon nous, il pourrait avoir craint que ses lecteurs interpréteraient mal les différents contextes de l'essai et des sonnets, et qu'ils penseraient que Montaigne était subordonné à La Boétie et que leur relation était, par conséquent, de nature sodomitique.

Ces tentatives de Montaigne de repousser les accusations d'être sodomite nous semblent être

produites par la panique homosexuelle, c'est-à-dire, par la crainte éprouvée par des hommes d'être considérés comme homosexuels par les autres. Cette panique est rendue probable dans l'ère pendant laquelle a vécu Montaigne puisque le Discours – en termes foucauldien – sur la sodomie était très négatif. Les textes judiciaires et religieux condamnaient les pratiques 'contre nature' et proclamaient la peine de mort contre ces pratiqués.

Pour répondre à la question que nous nous sommes posée au début de notre quête d'éclaircir comment Montaigne a construit son identité sexuelle par rapport à son ami La Boétie dans les *Essais*, nous avançons finalement que les réécritures des passages concernant l'ami – probablement causées par la panique homosexuelle – constituent une tentative de Montaigne d'altérer l'image qu'il propose de lui-même. Même s'il est très difficile, voire impossible de tirer des conclusions définitives sur l'identité sexuelle de l'essayiste, nous proposons qu'il a fait le maximum pour ne pas être considéré comme un sodomite, bien que ce maximum retombe sur l'effacement de sa chère-moitié, la force inspiratrice des *Essais* mêmes. Étant donné que Montaigne s'est si fortement opposé à la possibilité d'être vu comme sodomite, nous concluons que l'image de l'essayiste, comme il la donne dans les chapitres I.28 et I.29, a été consciemment construite à travers les réécritures. De la sorte, l'identité sexuelle de Montaigne ressortant des *Essais* est une construction qui repose sur une manipulation littéraire par l'auteur.

Pourquoi Montaigne s'est-il rendu compte quelque temps entre la publication de 1588 et sa mort qu'il fallait réviser ainsi ce texte ? Cette question pertinente se situe dans le prolongement de notre conclusion. En d'autres termes, la question de savoir s'il s'est produit quelque chose de spécifique pour que Montaigne soit devenu la proie de panique homosexuelle se pose et invite à des recherches ultérieures. D'autres possibilités prometteuses où la panique homosexuelle pourrait offrir une clé d'analyse utile se trouvent dans les recherches concernant le concept d' « amitié » dans la Renaissance : si Montaigne a subi la panique parce qu'il avait un ami très cher, d'autres auteurs ont-ils également été affectés par le Discours homophobe à l'époque ? Ont-ils également été contraints de (re)considérer leurs écrits au point de devoir ajouter, non pas comme affection émouvante mais

par crainte suffocante, des phrases telles que « parce que c'estoit luy, parce que c'estoit moy » ?

Résumé / Summary

Dans ce mémoire nous avons reconsidéré l'amitié extraordinaire qu'ont eue Michel de Montaigne et Étienne de La Boétie, afin de pouvoir relever une partie de l'identité sexuelle de ce premier comme elle ressort de la réécriture des *Essais*. A partir d'une théorie littéraire proposée par Eve K. Sedgwick, la panique homosexuelle, nous avons analysé les ajouts et les effacements que Montaigne a faits dans l'essai I.28 intitulé « De l'amitié » et dans le chapitre suivant I.29 qui est privé des sonnets amoureux de La Boétie. Cette analyse nous mène à croire que la réécriture a été effectuée par l'essayiste puisqu'il avait peur que sa relation avec La Boétie fût considérée sodomitique. De la sorte, nous concluons que l'identité sexuelle comme Montaigne l'a fait ressortir à travers la réécriture de ses *Essais*, est une construction manipulée fortement motivée par la présence textuelle de La Boétie.

In this bachelor thesis we have reconsidered the extraordinary friendship shared by Michel de Montaigne and Étienne de la Boétie, so as to reveal a part of the sexual identity of the former as it appears from the rewriting of the *Essays*. By means of a literary theory proposed by Eve K. Sedgwick, so-called homosexual panic, we have analysed the additions and the erasures Montaigne carried out in the essay I.28 "On friendship" and in the following chapter I.29 that has been cleared of the love sonnets written by La Boétie. This analysis has made us believe that the rewriting has been carried out by the essayist because of his fear that his relationship with La Boétie would have been considered as sodomitical. In doing so, we conclude that the sexual identity as emphasized by Montaigne through the rewriting of his *Essays*, is a manipulated construct strongly motivated by the textual presence of La Boétie.

Bibliographie

Alduy, Cécile. « Montaigne et les Vingt neuf Sonnets d'Estienne de La Boétie : de la composition du recueil poétique à celle des Essais ». *Montaigne Studies*, vol. 18, 2006, pp. 119-136.

Boétie, Étienne. de la. *Œuvres complètes d'Estienne de La Boétie*, éd. Paul Bonnefon, Slatkine Reprints, 1967.

Butor, Michel. *Essais sur les Essais*, Gallimard, 1968.

Cady, Joseph. « The 'Masculine Love' of the 'Princes of Sodom' 'Practising the Art of Ganymede' at Henri III's Court: The Homosexuality of Henry III and His Mignons Pierre De L'Estoile's Mémoires-Journaux ». *Desire and Discipline: Sex and Sexuality in the Premodern West*, eds. Jacqueline Murray et Konrad Eisenbichler, University of Toronto Press, 1996.

Charpentier, Françoise. « Figure de La Boétie dans les Essais de Montaigne in Des biographies ». *Revue française de psychanalyse*, vol. 52, no. 1, 1988, pp. 175-189.

Ferguson, Gary. « Perfecting Friendship: Montaigne's Itch ». *Montaigne Studies*, vol. 9, 1997, pp. 105-120.

Foucault, M. *Histoire de la sexualité. I. La volonté de savoir*, Paris : Gallimard, 1976.

Freccero, Carla. « Early Modern Psychoanalytics: Montaigne and the Melancholic Subject of Humanism ». *Qui Parle*, vol. 11, no. 2, 1999, pp. 89-114.

----. *Queer/Early/Modern*, Duke University Press, 2006.

Garavini, Fausta. *Monstres et Chimères : Montaigne, le Texte et le Fantôme*, Honoré Champion, 1993.

Helmets, Matthew T. *Homosexual panic: unliveable lives and the temporality of sexuality in literature, psychiatry and the law*. Thèse de doctorat, University of Manchester, 2011.

Jordon, Constance. « Sexuality and Volition in « Sur des Vers de Virgile » ». *Montaigne Studies*, vol. 8, 1996, pp. 65-80.

Langer, Ullrich. « Amitié ». *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, éd. Philippe Desan, Classiques Garnier, 2016.

Lessa, Iara. « Struggles within social welfare: Restaging teen motherhood ». *The British Journal of Social Work. Oxford Journals*, vol. 36, no. 2, 2006, pp. 283-298.

Magnien, Michel. « De l'hyperbole à l'ellipse: Montaigne face aux sonnets de La Boétie ». *Montaigne Studies*, vol. 2, no. 1, 1990, pp. 7-25.

Maskell, David. « Montaigne Médiateur entre Navarre et Guise ». *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, vol. 41, no. 3, 1979, pp. 541–553.

Merrick, Jeffrey et Michael Sibalis, éd. Introduction. *Homosexuality in French History and Culture*, par Merrick et Sibalis, Taylor & Francis Group, 2002.

Montaigne, Michel de. *Les Essais de Michel de Montaigne*, éd. Pierre Villey, Presses Universitaires de France, 1965.

Norton, Rictor. *The Myth of the Modern Homosexual : Queer History and the Search for Cultural Unity*, Washington, 1997.

Poirier, Guy. *L'homosexualité dans l'imaginaire de la Renaissance*, Honoré Champion, 1996.

Rigolot, François. « Montaigne's Purloined Letters ». *Yale French Studies*, no. 64, 1983, pp. 145-166.

Schachter, Marc D. « 'Qu'est-ce que la critique?' La Boétie, Montaigne, Foucault ». *Montaigne After Theory/Theory After Montaigne*, éd. Zahi Zalloua, Whitman College and University of Washington Press, 2009.

---. « "That Friendship Which Possesses the Soul": Montaigne Loves La Boétie ». *Homosexuality in French History and Culture*, éd. Jeffrey Merrick et Michael Sibalis, Taylor & Francis Group, 2002.

Schlossman, Beryl. « From La Boétie to Montaigne: The Place of the Text ». *MLN*, vol. 98, no. 5, 1983, pp. 891-909.

Sedgwick, Eve K. *Between men: English literature and male homosocial desire*, Columbia University Press, 1985.

---. *Epistemology of the Closet*, University of California Press, 1990.

Sibalis, Michael. « Homosexuality in Early Modern France ». *Queer Masculinities, 1550–1800: siting same-sex desire in the early modern world*, éd. Katherine O'Donnell et Michael O'Rourke, Palgrave Macmillan, 2006.

Weller, Barry. « The Rhetoric of Friendship in Montaigne's Essais ». *New Literary History*, vol. 9, no. 3, 1978, pp. 503–523.

